

**OFFICE DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE  
ET RURAL DE CORSE**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Du Lundi 22 Septembre 2025**

**147ème séance**

**Participation de l'ODARC au Projet « PRESAGE »  
Programme Corse FEDER FSE+ 2021-2027**

À sa création, l'ODARC s'est vu conférer, via notamment les articles 2 et 7 de ses statuts, des compétences en recherche appliquée. Dans ce cadre, des activités de recherche sont menées dans plusieurs secteurs agricoles en mettant en œuvre des approches collaboratives avec les professionnels et les institutions locales. L'objectif est d'anticiper les problématiques et de trouver des moyens d'adapter les productions régionales aux changements globaux, ceci en améliorant les connaissances relatives aux phénomènes en jeu et en explorant des pistes d'innovation.

L'ODARC a été sollicité par l'Université de Corse pour participer sans financement à un projet déposé dans le cadre du Programme Corse FEDER FSE+ 2021-2027.

Le projet « PRESAGE » a pour ambition de construire, sur le long terme, une approche systémique et holistique des enjeux sanitaires en tenant compte de l'interconnexion entre la santé humaine, animale et environnementale. Dans ce cadre, l'ODARC s'impliquera plus particulièrement dans le module 1 du Work Package 1 (WP 1), lequel vise à répondre aux problématiques causées par les biofilms dans la filière agricole. Il s'agira notamment de contribuer à la mise au point d'alternatives thérapeutiques à l'encontre de bactéries qui infectent les petits ruminants (mammites, pyodermes) car, au-delà du risque sanitaire encouru par les animaux, ces infections engendrent des pertes financières pour les éleveurs de la filière laitière.

L'objet de ce rapport est d'autoriser l'ODARC à participer à ce projet et à autoriser la directrice de l'ODARC à signer l'ensemble des documents utiles nécessaires à la réalisation de ce projet.